



COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 01 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 32

L'an deux mille vingt six, le premier juin deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 26/05/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, CAILLONNEAU Pauline, VIGIER Nicolas, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, BRAUD Corinne, CITEAU Stéphane, DESSUS Guy, LE NORMAND Thierry, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, FURNON Tamia, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, COUTAND Louise, BRUNET Laëtitia, MORIN Maxime, BARRAUD Jean-Pierre, PROUTEAU Stéphane, GOUPEL Roselyne, DENIS-LUTARD Stéphane, ONILLON Mickaël, PRUVOST Lynda, LE BRUSQUET Isabelle,

Absents donnant pouvoir : ROBERT Céline a donné pouvoir à Loïc ETIENNE, EDOUARD Nicole a donné pouvoir à PROUTEAU Stéphane

Absents excusés : LIEVRE Julien

Absents : 0

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Christelle GAUBERT a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D01062026_08 : Convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité - Avenue Napoléon Bonaparte

Madame Sophie MANDON, adjointe à l'urbanisme, au cadre de vie et à l'environnement, informe que la commune des Achards est sollicitée par le SyDEV afin de conclure une convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité sur murs ou façades et terrains privés sur la parcelle cadastrée section AB n°0033 d'une superficie de 5 215 m² et située lieu-dit BEL AIR, sis aux Achards avenue Napoléon Bonaparte.

Cette implantation d'ouvrage de distribution électrique encastré dans le mur du cimetière permettra au SyDEV d'apporter les modifications du réseau d'éclairage public nécessaires dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Napoléon Bonaparte.

S'agissant donc du domaine privé communal, une convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité sur la parcelle concernée doit être établie.

Après avoir pris connaissance de la convention annexée à la présente délibération ;

Martial CAILLAUD sort de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (0 contre- 31 pour - 1 abstention) :

- **D'APPROUVER** la convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité - Avenue Napoléon Bonaparte ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, Sylvain MONIOT-BEAUMONT ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution.

La secrétaire de Séance,

Christelle GAUBERT,



Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT

